



La Feuille de Chou

L'EDITO : Chères adhérentes, chers adhérents.

Retour en arrière cette semaine. **Le 10 juin dernier** a eu lieu l'Assemblée Générale de Terre Solidaire. Particularité de cette dernière : la tenue d'une AG extraordinaire en préalable à l'AG ordinaire. Objectif : valider le nouveau projet associatif. Sa réécriture avait été initiée par le Conseil d'Administration et conduit en concertation étroite avec les salariés permanents de la structure.

Cet exercice a permis de réactualiser un projet « historique » et d'affirmer des orientations importantes pour l'avenir. Je souhaitais vous partager quelques grandes lignes.

- Une attention forte portée à l'**émancipation des salariés en insertion** (sortir des positions assignées, s'affranchir des situations de domination ou de dépendance, reconquérir le souci de sa santé et le respect de soi etc.).
- Une prise en compte des **exigences écologiques et des enjeux de développement durable** (respect toujours plus important des cycles de la terre, de la gestion des ressources en eaux, limitation des gaspillages et de l'usage des plastiques etc.).
- Un **renforcement du lien avec les adhérents** (meilleure communication sur les domaines d'implication possible dans l'association, proposition de rencontres, temps d'échanges faisant appel à l'intelligence collective pour construire des projets en commun etc.).

Ces quelques exemples ne sont bien évidemment pas exhaustifs et les **engagements** inscrits au projet de l'association vont bien au-delà. Il a d'ailleurs été envisagé de vous diffuser le document pour mieux vous le faire connaître. D'ici là, ce que je vous propose, c'est en quelque sorte de découvrir les **expériences humaines** dans lesquelles s'enracinent ces **engagements**. Car derrière les intentions et les idées il y a toujours des femmes et des hommes. Ainsi, en complément du coin des chargés d'insertion et des maraîchers, ce sont les administratrices et administrateurs qui prendront périodiquement la plume de l'édito dans les semaines à venir.

Ils vous partageront leur attachement à Terre Solidaire ainsi que ce qui fait, selon eux, la force de l'association. Qui sait, nous découvrirons peut-être aux détours de leurs témoignages quelques anecdotes vécues et historiques ! Je fais le pari dès à présent que nous pourrons lire en filigrane de leurs contributions, les valeurs inscrites au projet de l'association.

Laurent, Directeur de Terre Solidaire

Pour un grand panier

2	kg	pomme de terre*
2	kg	épinards
0,5	kg	oignon jaune
1,6	kg	courgette
1	pce	poivron
350	g	mâche
1	kg	tomate
150	g	tomate cerise

*non facturées (taupin)

FRUITS

1kg pomme & 1kg poire

Crumble aux épinards et au bleu

Préparation : 15 min – Cuisson : 35 min

Ingrédients pour 4 personnes :

800 g d'épinard frais, 20 cl de crème fraîche liquide, 200 g de lardons fumés, 150 g de farine, 150 g de beurre
1 pincée de sel, 150 g de bleu

Laver les épinards et les faire cuire à la vapeur 8/10 min (ou les faire suer 10 min dans une sauteuse avec une cuillère d'huile).

Faire revenir les lardons dans une poêle. Dans un plat verser la crème fraîche. Émietter le bleu d'Auvergne dessus et ajouter les lardons. Égoutter les épinards et les ajouter dans le plat.

Préparer un crumble : Mettre le beurre et la farine dans un saladier. Mélanger bien de façon à obtenir une pâte grumeleuse. Ajouter le sel en dernier. Parsemer le crumble au dessus des épinards en l'émiettant.

Faire cuire au four à 200°C (th6-7) pendant 25 min jusqu'à ce que le crumble se colore. Servir bien chaud.



Prévision pour la semaine prochaine...

Salade, échalote, chou...



LE COIN DES CHARGÉES D'INSERTION :

Du mouvement parmi l'équipe de jardiniers ces dernières semaines. Tout d'abord nous avons accueilli **Annisa, Mathéo et Zia** en septembre puis **Antoine** la semaine dernière. Mardi prochain ce sera **Tawfiqullah** qui intégrera l'équipe. Bienvenue à tous et que votre parcours à Terre Solidaire soit épanouissant !

Concernant les sorties, **Archam** notre doyen à Terre Solidaire depuis juin 2018 a terminé son contrat pour une retraite bien méritée. En effet, Archam a eu 69 ans en juin dernier !!! Ayant peu travaillé en France, le montant de sa retraite était extrêmement minime et n'ayant pas un titre de séjour ou récépissé depuis plus de 10 ans il ne pouvait prétendre à l'ASPA (Allocation de Solidarité Spécifique aux Personnes Agées). Donc c'est avec force et dynamisme qu'il a continué à travailler à Terre Solidaire pour pouvoir compléter le plus possible ses trimestres. Il a pu aussi compter sur la compréhension de Pôle Emploi qui a accepté la dérogation du Pass IAE pour lui permettre de bénéficier de 2 ans supplémentaires en insertion après les 24 premiers mois. Bravo Archam, vous nous avez donné une belle leçon de courage et d'investissement professionnel. Le montant de la retraite ne sera pas encore suffisant mais le parcours à Terre Solidaire s'achève. Nous vous souhaitons une retraite paisible.



Dans la lignée des départs, 2 salariés sont actuellement en emploi au sein d'une autre entreprise : **Kudret** pour un contrat de 3 mois à la Scop Néa en production et **Etienne** qui est retourné vers son métier d'origine de menuisier avant lui aussi de pouvoir bénéficier de ses droits à la retraite dans 18 mois.

Dans la série « nouvelles des anciens », c'est avec joie que j'ai accueilli une ancienne de Terre Solidaire venue pour donner des nouvelles mais également pour acheter des pommes de terre. **Vasilica** salariée de notre structure du 1^{er} Février 2016 au 31 janvier 2019. Je me souviens de sa prise de poste car c'était le jour de son



anniversaire, 51 ans à l'époque et elle m'a dit « *C'est mon plus beau cadeau* ». Un retour chargé d'émotion pour Vasilica. « *Terre Solidaire m'a sauvée* », ce sont ses mots. Evidemment, vous nous connaissez depuis le temps, la structure et encore moins les salariés permanents de l'époque n'ont cette prétention. Il est vrai que Vasilica est arrivée dans une période vraiment très difficile de sa vie mais elle a su se saisir de son parcours pour trouver des solutions et avancer pas après pas. Son agrément a pu être prolongé de 12 mois après les 24 mois réglementaires pour lui permettre de finaliser sa suite de parcours. Après une période de stage au sein de la structure Scop Nea, structure qui a pu prendre en compte ses difficultés

de santé, elle a été prise pour un CDD de 3 mois sur la chaîne de production. Se sont succédés plusieurs CDD entrecoupés de périodes de chômage, la production n'étant pas suffisante pour pérenniser son poste. Puis vient enfin LE CDI qui lui a permis de se stabiliser et de se projeter à plus long terme. Tout vient à point à qui sait attendre. Elle est ravie, épanouie, mais regrette cependant l'ambiance de Terre Solidaire.

Sur ces bonnes nouvelles que je partage toujours avec plaisir je vous souhaite une belle fin de semaine.

Floriane, Chargée d'insertion



AUVERGNE - Rhône-Alpes

